

ZTIP – FINB BMO TIPS à court terme

Vous pouvez maintenant avoir accès aux titres du Trésor américain protégés contre l'inflation, ici au Canada, en version couverte, en version non couverte ou en dollars américains.



ZTIP/ZTIP.F/ZTIP.U

Frais de gestion : 0,15 % | rendement à l'échéance : 0,16 %*
Duration : 2,5 | **Cote de risque** : faible

Les TIPS ou titres du Trésor américain protégés contre l'inflation ont été conçus pour protéger les investisseurs contre l'inflation. Les obligations sont soutenues par le gouvernement et versent aux investisseurs un taux d'intérêt fixe, car leur valeur nominale s'ajuste au taux d'inflation.

Le ZTIP reproduit l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury Inflation Protected Securities (TIPS) 0-5 Years, en mettant l'accent sur les échéances courtes de la courbe afin de profiter d'une solution axée principalement sur l'inflation en évitant le risque lié à une duration plus longue. L'indice comprend les émissions dont le montant en circulation est d'au moins 500 millions de dollars américains.

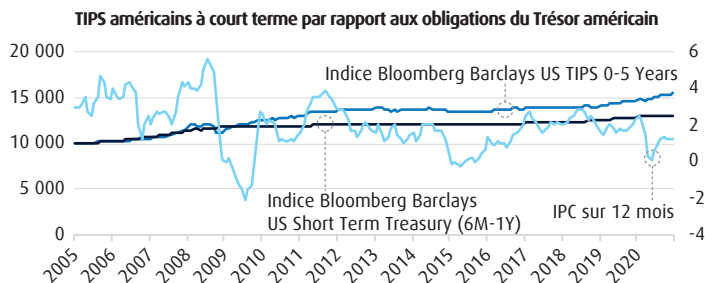
* rendement à l'échéance corrigé de l'inflation

Signes que vous devriez vous protéger contre l'inflation :

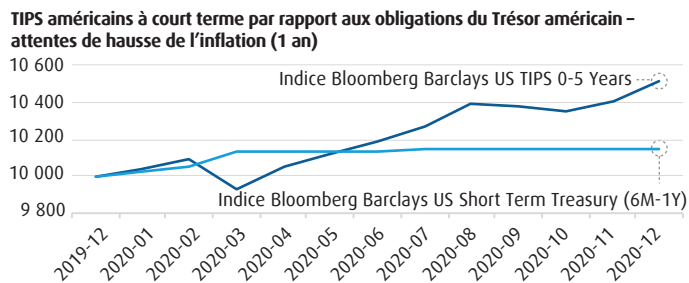


TIPS américains par rapport aux obligations du Trésor américain

Les graphiques ci-dessous montrent comment les TIPS américains se comportent par rapport aux obligations du Trésor américain à long terme et en période de hausse prévue de l'inflation, comme nous l'avons observé en 2020.



Source : Bloomberg, 31 décembre 2020



Comment fonctionnent-ils?

- Les TIPS versent des intérêts deux fois par année en fonction d'un taux fixe
- La valeur en capital des TIPS s'ajuste à la hausse et à la baisse en fonction de l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC)
- Le taux de rendement reçu par l'investisseur reflète le capital ajusté

Exemple :

Le Trésor émet un titre TIPS américain d'une valeur nominale de 1 000 \$ et assorti d'un coupon de 3 %.

Année 1 : L'investisseur a reçu 30 \$ (en deux versements semestriels). Cette année-là, l'IPC augmente de 4 %. Par conséquent, la valeur nominale est ajustée à 1 040 \$.

Année 2 : L'investisseur a reçu le même coupon de 3 %, mais en fonction de la nouvelle valeur nominale ajustée. Par conséquent, l'investisseur a reçu un revenu de 31,20 \$.

Année 3 : L'inflation baisse à 2 %. La valeur nominale passe à 1 060,80 \$ et l'investisseur reçoit des intérêts de 31,82 \$.

Le versement du TIPS comporte deux volets : l'augmentation de l'IPC et le « rendement réel », soit le taux de rendement supérieur à l'inflation.

Une fois que les obligations arrivent à échéance, les investisseurs reçoivent le capital ajusté, plus élevé ou leur placement initial, selon le montant le plus important.

Les placements dans les fonds d'investissement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi (le cas échéant), de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire l'Aperçu du FNB, l'Aperçu du fonds ou le prospectus du fonds d'investissement pertinent avant d'investir. Les fonds d'investissement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement composés annuels historiques globaux pour la période mentionnée; ils tiennent compte de l'évolution de la valeur des parts et du réinvestissement de tous les montants distribués, mais non des ventes, des rachats, des distributions, ou des frais facultatifs ou de l'impôt payables par le porteur de parts, lesquels auraient réduit le rendement. Pour connaître les risques liés à un placement dans les fonds d'investissement BMO, veuillez consulter les risques spécifiques énoncés dans le prospectus. La série FNB des Fonds d'investissement BMO s'échange comme des actions, peut se négocier à escompte à sa valeur liquidative, et sa valeur marchande fluctue, ce qui peut augmenter le risque de perte. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées. L'information qui s'y trouve ne constitue pas une source de conseils fiscaux, juridiques ou de placement et ne doit pas être considérée comme telle. Les placements doivent être évalués en fonction des objectifs de chaque investisseur. Il est préférable, en toute circonstance, d'obtenir l'avis de professionnels.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce qui englobe BMO Gestion d'actifs inc., BMO Investissements Inc., BMO Asset Management Corp., BMO Asset Management Limited et les sociétés de gestion de placements spécialisées de BMO. Les fonds d'investissement BMO sont gérés par BMO Investissements Inc., une société de gestion de fonds d'investissement et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

MD/MC Marque de commerce déposée/marque de commerce de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.